

Franklin Flexible Alpha Bond Fund

Catégorie A (acc) EUR • ISIN LU1353032169 • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds
La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

Franklin Flexible Alpha Bond Fund (le « fonds »), qui met en œuvre une stratégie d'investissement active, a pour objectif de générer des revenus et d'accroître la valeur de ses investissements à moyen et long terme afin qu'elle soit supérieure à celle de l'indice FTSE 3-Month US Treasury Bill sur un cycle complet de marché (soit une période couvrant un cycle complet d'activité économique, qui peut inclure des périodes de hausse et de baisse des taux d'intérêt).

Le Fonds investit principalement directement ou indirectement (par l'entremise d'instruments dérivés) dans une large gamme de titres de créance de toute échéance, duration ou qualité (y compris des titres « investment grade », assortis d'une note inférieure, non notés et/ou jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des titres en défaut) émis par des gouvernements, des entités liées à des gouvernements et des entreprises de tout pays. Le portefeuille du Fonds peut comprendre des obligations à haut rendement (« spéculatives »), des titres de créance en difficulté (des titres de sociétés qui sont, ou sont sur le point d'être, impliquées dans des réorganisations, des restructurations financières ou des faillites), des titres convertibles ou des titres convertibles contingents (les investissements dans des titres convertibles contingents ne dépasseront pas 5 % des actifs nets du Fonds), des titres adossés à des hypothèques ou à d'autres actifs, ainsi que des titres liés à des crédits qui tirent leur valeur d'un indice. Le Fonds peut aussi investir dans des parts d'autres OPCVM ainsi que dans des titres de Chine continentale par l'entremise du Bond Connect ou directement (chaque fois dans la limite de 10 % des actifs).

Le Fonds vise également à investir régulièrement dans des devises et des

instruments financiers dérivés liés à des devises comme technique de couverture ou à mettre en œuvre une stratégie d'investissement dans des devises.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et/ou d'investissement.

L'indice de référence du Fonds est le Linked FTSE 3-Month US T-Bill Index. Le Fonds a pour objectif de générer un rendement supérieur à celui de l'indice de référence. Bien que le gestionnaire d'investissement se réfère à l'indice de référence aux fins de mesure des performances, le Fonds n'est pas obligé de détenir l'un des éléments constitutifs de l'indice de référence et peut en effet investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets en dehors de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos parts chaque jour ouvré au Luxembourg.

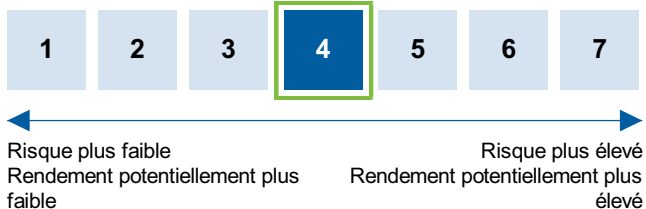
Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, veuillez vous reporter à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Termes à comprendre

Couverture : stratégie de compensation totale ou partielle de risques particuliers comme ceux qui résultent de fluctuations de cours des actions, de devises ou de taux d'intérêt.

Profil de Risque et de Rendement



Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette catégorie d'actions en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds cherche à générer des rendements attractifs ajustés au risque au cours d'un cycle de marché complet en investissant pour l'essentiel directement ou indirectement (à l'aide d'instruments dérivés) dans une large gamme de titres de créance. Ces titres et instruments d'investissement ont subi par le passé des fluctuations de cours dues à des facteurs comme les fluctuations soudaines des taux d'intérêt, les modifications des perspectives financières ou de la solvabilité estimée des émetteurs, ou les fluctuations sur les marchés monétaires. De ce fait, la performance du Fonds peut fluctuer avec le temps.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur :

Risque de contrepartie : risque de défaut d'institutions financières ou de mandataires (lorsqu'ils jouent le rôle de contrepartie à des contrats financiers) dans l'exécution de leurs obligations, que ce soit en raison de leur insolvabilité, d'une faillite ou d'autres causes.

Risque de crédit : risque de perte résultant d'un défaut susceptible d'intervenir si un émetteur n'effectue pas des paiements de principal ou d'intérêts à leur date d'exigibilité. Ce risque est plus élevé si le Fonds détient des titres à notation faible, de qualité inférieure à « investment grade ».

Risque de change : le risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

Risque des instruments financiers dérivés : le risque de perte afférent à un instrument lorsqu'une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques de liquidité, de crédit et de contrepartie supplémentaires.

Risque des marchés émergents : risque lié à l'investissement dans des pays dont les systèmes politique, économique, juridique et réglementaire sont moins développés, exposant les investissements à davantage d'instabilité politique ou économique, à un manque de liquidité ou de transparence ou à des problèmes de garde.

Risque de liquidité : Risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section « Prise en compte des risques » du prospectus actuel du fonds Franklin Templeton Investment Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Non applicable

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,39%
-----------------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

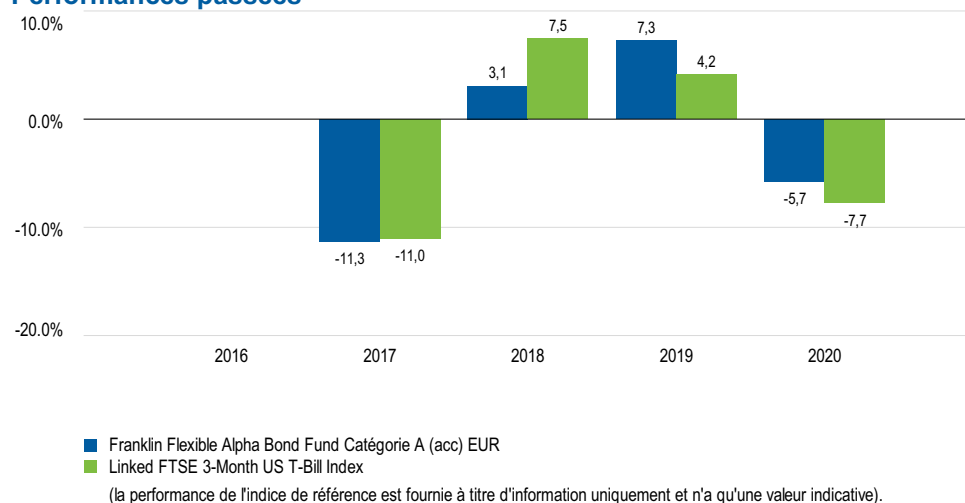
Commission de performance	Non applicable
----------------------------------	----------------

Les frais d'entrée présentés sont des montants maximums ; il est possible d'en payer moins. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2020. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) de même qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants mais n'incluent pas les frais d'entrée.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la catégorie d'actions en question.
- Le Fonds a été lancé en 2016.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftidocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le Fonds (y compris des informations sur les autres parts du Fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le

présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, dont une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.